

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Journal de l'Agriculteur

ET DES  
TRAVAUX DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DU BAS-CANADA

VOLUME V. } Prix 50 Cents par Année, payable d'avance, { NUMERO 3.  
FRANC DE PORT.

**Novembre 1857.**

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. J. PERRAULT,  
Secrétaire-Trésorier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada, Élève de l'École  
Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester.

### COLLABORATEURS

M. C. SMALLWOOD, M. D. L. L. D.

M. FÉLIX VOGELI,

Médecin Vétérinaire Breveté des Ecoles de France, Ancien Vétérinaire en chef de  
Cavalerie et d'Artillerie, Ancien Professeur d'Équitation, Auteur de plusieurs  
Ouvrages sur l'Art Vétérinaire et Membre de plusieurs Sociétés savantes de France.

TRADUCTEUR, M. T. CHAGNON, AVOCAT,  
Sous-Secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

### SOMMAIRE

	PAGES.
Aux Abonnés.....	87
L'Espèce Bovine au Concours Provincial Agricole.....	87
Bibliographie.....	90
Revue des Journaux.....	94
Chronique du Mois.....	98
Rapport Météorologique Mensuel.....	103
Annonces.....	103-108

**MONTREAL**

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR DE MONTIGNY & C<sup>ie</sup> PROPRIÉTAIRES

18 & 20, RUE SAINT-GABRIEL

Les lettres non affranchies invariablement refusées.

Annonces 6d par ligne, invariablement publiées dans les deux langues. Adresses d'affaires, \$5 par an. On n'a pas droit à plus de deux lignes pour ce prix.

Abonnement 2s 6d (50 cents) payable d'avance. Tout abonnement doit dater du 1er Septembre.

Ceux qui voudront discontinuer devront en donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement d'un an, autrement ils seront censés continuer pour une autre année.

Extrait de la loi concernant l'Agriculture, 20 Victoria, Chap. 32, Section 15: "Si les dites Chambres ou aucune d'elles publie un Journal mensuel etc., il sera du devoir des Sociétés d'Agriculture qui reçoivent une part de l'allocation publique de donner avis du temps et du lieu de leurs Exhibitions dans les journaux ainsi publiés ou adoptés, par les dites Chambres respectivement."

## Prix des Marchés de Montréal,

Corrigés par les Clercs du Marchés.

31 Octobre 1857.

	s.	d.	s.	d.						
Farine par quintal...	14	0	à	15	0	Mouton par quartier..	5	0	8	9
Farine d'Avoine do..	12	6	13	0	Agneau do ...	3	0	4	0	
Blé-d'Inde do..	0	0	0	0	Veau do ...	5	0	15	0	
<b>GRAIN.</b>					Bœuf par 100 livres..	40	0	50	0	
Blé par minot.....	5	0	5	6	Lard frais do ...	45	0	50	0	
Orge do .....	3	6	3	9	<b>PRODUITS DE LA LAITERIE.</b>					
Pois do .....	3	9	4	0	Bœuf frais par livre.	1	1	1	3	
Avoine do .....	2	1	2	3	" salé do ...	0	9	0	11	
Sarasin do .....	2	6	2	9	Fromage do ...	0	6	0	8	
Blé-d'Inde do .....	0	0	0	0	<b>VÉGÉTAUX.</b>					
Seigle do .....	0	0	0	0	Fèves suées, par minot	0	0	0	0	
Lin do .....	6	9	7	0	" canadiennes do.	8	0	10	0	
Mil do .....	9	0	10	0	Patates par poches...	3	0	3	9	
<b>VOLAILES ET GIBIER.</b>					Navets do ....	2	6	3	0	
Dindons vieux "couple.	6	9	7	0	Oignons par tresse...	0	4	0	6	
Dindons jennes, do ..	4	6	3	0	<b>SUCRE ET MIEL.</b>					
Oies do ..	5	0	6	3	Sucre d'érable par liv.	0	6	0	6 1/2	
Canards do ..	2	0	2	6	Miel do ..	0	7	0	7	
Do sauvages do ..	2	0	2	9	<b>DIVERS.</b>					
Volailles do ...	2	9	3	0	Lard frais par livre..	0	7	0	8	
Poulets do ..	1	0	1	8	Oufs frais par douz...	0	8 1/2	0	9	
Perdrix do ..	2	6	2	9	Plie par livre.....	0	4	0	0	
Lièvres do ..	0	0	0	0	Morue fraîche par liv.	0	3	0	0	
<b>VIANDES.</b>					Pommes, par quart...	15	0	20	0	
Bœuf par livre.....	0	4	0	9	Oranges, par boîte...	0	0	0	0	
Lard do .....	0	7	0	8						

# Journal de l'Agriculteur.

MONTREAL, NOVEMBRE 1857.

## Aux Abonnés.

Les personnes qui peuvent avoir des affaires à régler avec Hugh Ramsay, écrivain, ci-devant propriétaire du *Journal de l'Agriculteur* et du *Farmer's Journal*, doivent régler à son Bureau, les propriétaires actuels n'ayant rien à faire avec les transactions antérieures au 1er Septembre 1857.

M. J. T. Brousseau, libraire, à Québec, est seul autorisé à recevoir des abonnements à ce journal et à en percevoir le prix dans le district de Québec.

Les personnes qui renverront le journal sont priées d'envoyer leurs noms et résidence afin de les effacer de nos listes.

## L'Espèce Bovine au Concours Provincial Agricole. (\*)

Nous terminions l'étude des races propres à l'engraissement en disant que, somme toute, les animaux exposés au concours provincial donnaient une bien faible idée des races qu'ils représentaient : et nous expliquions ce fait en rappelant ce qu'étaient notre climat et notre culture comparés aux climats et à la culture de l'Angleterre.

Dès qu'il s'agit de races laitières les difficultés n'existent plus ; l'importation est possible, avantageuse même, et l'Ayrshire est de toutes les races anglaises celle qui

convient le mieux à nos besoins. En effet, élevée sur un sol argileux et sans abri, déjà habitué à un climat rigoureux, l'Ayrshire réussit parfaitement dans sa nouvelle patrie, et avec quelques soins, perd bien peu de ses qualités précieuses.

Mais de ce que cette race est universellement réputée excellente laitière, s'ensuit-il que nous devons l'importer quand même et la substituer partout à notre race canadienne ? nous ne le croyons pas. Outre que ce moyen d'amélioration serait beaucoup trop long, il serait rendu impossible par l'énorme dépense qui en résulterait, dépense qui n'est pas à la portée de nos cultivateurs.

Nous croyons à la possibilité d'améliorer notre race laitière par le mélange du sang Ayrshire au moyen de taureaux purs ; mais nous ne pouvons conseiller l'adoption de la race pure généralement. En croisant continuellement avec l'Ayrshire, au dixième croisement il ne restera plus qu'un 1024<sup>ème</sup> de sang indigène ce qui équivaut à la substitution complète de la race améliorante à la race à améliorer ; et le pays se trouverait doté à très peu de frais de la race laitière la plus réputée aujourd'hui.

J'ai dit à très peu de frais, et en effet, que quelques éleveurs importent cette race d'Ecosse et en fassent l'élevage entre leurs mains, elle se propagera avec toutes ses qualités laitières, car les élèves bien abrités auront une ample nourriture composée de betteraves, de farineux, et avec une alimentation comme celle-là et des bons reproducteurs on pourra certainement obtenir des taureaux de choix. Ces taureaux, comparativement à ce qu'ils eussent coûté en Angleterre, seront alors à la portée des bourses de nos cultivateurs améliorateurs ou au moins de nos sociétés d'agriculture qui désireront, soit grandir leur race, soit lui donner plus de finesse, de précocité ou même d'aptitude à prendre chair. Voilà comment nous comprenons l'amélioration de

(\*) Voir le No. d'Octobre.

notre race laitière par l'infusion du sang Ayr. indéfini.

Sans doute il est un autre moyen d'amélioration beaucoup plus sûr et bien souvent procuré par ceux de nos cultivateurs qui ne veulent pas admettre pour notre race canadienne de supériorité rivale. Et ce moyen c'est l'amélioration de notre race laitière par elle-même.

Plus que personne nous sommes convaincu des avantages de ce moyen d'amélioration. Il suffit de choisir dans la race à améliorer les reproducteurs qui présentent au plus haut degré les qualités que l'on recherche, et à les entourer des soins qui assurent le maintien de ces qualités. Leurs jeunes produits sont élevés avec les mêmes soins et ceux d'entre eux qui se distinguent le plus sont accouplés entre eux ou avec leurs descendants et ascendants. On obtient ainsi, après quelques générations le développement et la filiation des caractères que l'on désire.

Ce procédé offrirait toutes les chances de succès. Opérant avec une race qui est le résultat des circonstances locales, il est probable qu'elle n'éprouverait aucune modification défavorable. De plus en accouplant ainsi des animaux de même race, dont les caractères ont une égale tendance à se transmettre, on obtiendrait des produits aussi ressemblants que possible aux générateurs, résultat sur lequel on ne peut compter quand il s'agit de races différentes.

En continuant pendant quelques générations l'amélioration *in and in* on verrait l'avantage incontestable de rendre fixées les caractères de la nouvelle race améliorée, de diminuer la grosseur des os et de développer la précocité. Il est vrai que poussée trop loin, cette méthode entraînerait à de graves inconvénients, dont les principaux sont : la diminution de la vigueur et de la rusticité des produits, de la puissance reproductrice dans les mâles et de la fécondité dans les femelles, mais on éviterait bien

des maux en choisant en dehors de la famille perfectionnée mais toujours dans notre race canadienne, des mâles ou même des femelles qui, s'en rapprochant le plus possible par leur conformation, serviraient comme reproducteurs. Cette nouvelle infusion de sang primitif suffirait sans nuire notablement à la perfection obtenue.

Le résultat serait bien plus certain, si l'éleveur pouvait se procurer des sujets de la même souche, mais appartenant à une autre famille de la race canadienne, améliorée dans le même sens, vivant dans des conditions un peu différentes et n'ayant avec la sienne qu'un parenté déjà éloignée. On suivrait ainsi le procédé d'amélioration appelé par les Anglais *amélioration in the same line*, procédé le plus généralement suivi en Angleterre.

La consanguinité et l'amélioration *in the same line* séparément ou combinées sont certainement les moyens les plus sûrs de réussir dans le perfectionnement de notre race canadienne, mais il faut de plus qu'ils soient donnés par une alimentation et des soins appropriés.

En effet, qu'est-ce qu'une race ? Une race est un type, modifié par le sol, le régime, les soins, transmettant par la génération les caractères qui lui sont acquis et qui sont permanents, que les circonstances qui les ont produits persistent.

Dès lors, si notre race est ce que le font de sol, le régime et les soins, il est évident que si on veut améliorer l'une il faudra modifier les autres. Il faudra donc attendre que nous ayons amélioré notre système de culture pour entreprendre l'amélioration de nos races ? N'est-il pas plus raisonnable de profiter de suite de l'infusion du sang Ayr en obtenant un plus grand produit en lait avec la même nourriture.

Mais outre le retard qu'entraînerait l'amélioration de notre race canadienne par elle-même, il est une autre difficulté bien plus grande encore. Est-on bien ar-

rété sur les caractères à rechercher ? Saurait-on donner une nourriture propre à amener ces caractères ? Qu'on se rappelle qu'on ait ainsi à produire l'Ayrshire qu'après 50 ans de soins assidus et intelligents. Les trois comtés d'Ayr, Renfrew et Lanark d'où elle sort, ont augmenté de population d'une manière prodigieuse depuis quelques années—et avec la population la consommation—le lait a tellement augmenté, quo bientôt on n'a gardé comme laitière que les vaches ayant une aptitude spéciale à produire du lait, les animaux médiocres étant immédiatement sacrifiés pour la boucherie. Avec ce système, commandé par les circonstances, on arriva bientôt à produire une race qui est aujourd'hui le type de la laitière pour le monde entier. Aussi, figurait-elle au concours universel de Paris comme telle et les 60 têtes qui y étaient présentées donnaient une idée juste des caractères recherchés par les éleveurs.

Le 1er prix pour les vaches était vraiment le type du beau idéal comme laitière ; aussi en demandait-on £190. Cette jeune vache n'atteignait pas 700 lbs de poids vif ; comme on le voit le poids n'est rien et la conformation est tout ; partant, pour beaucoup, la taille est le plus grand mérite d'une bête à corne ; généralement ces colosses donneront des produits en lait énormes devant lesquels on s'extasiera sans s'inquiéter de la quantité de nourriture consommée. Si on y regardait de plus près, on serait fort étonné, bien souvent, de voir que le lait de telle *excellente laitière* coûte deux fois plus cher que celui de telle autre vache, qui consomme moitié moins et donne un lait beaucoup plus riche, mais qui n'est pas remarquée parce qu'elle n'en donne pas un grand nombre de pots ; et pourtant, somme toute, celle-ci sera la plus avantageuse.

Nous croyons utile de donner ici la description de ce type de conformation laitière telle que nous la prenons dans nos notes :

*Tête sèche, recouverte d'une peau très fine, yeux saillants, creux, profonds au-dessus de la paupière supérieure et au-dessous de la paupière inférieure. Cornes minces, effilées, pointues, légèrement aplaties, claires, luisantes et de texture fine. Oreilles fines transparentes, jaunâtres à l'intérieur.*

*Enclosure très fine, époules courtes, très obliques, maigres, décharnées. Vers la pointe de l'épaule, fossette très profonde. Poitrail étroit, très proéminent. Fanon très développé, mince et souple.*

*Poitrine étroite, courte, saignée derrière les épaules. Reins très longs et larges, flanc spacieux, faisant sentir, quand on appuie avec le doigt au-dessus du replis qui sert aux manègements, une grosse corde ganglionnaire indiquant ainsi la richesse du lait en beurre.*

*Ventre très volumineux, pendant ; hanches larges, indices certains de la durée du lait et de sa qualité. Croupe forte, donnant aussi la mesure de la durée et de la qualité. Culotte tombant un peu comme le Durham. Cuisses minces, laissant un large espace au pis. Veines généralement très apparentes, surtout celles des nouvelles se terminant en avant par un trou dans lequel il semble que le doigt va s'enfoncer. Queue très fine et longue tombant le plus près de terre possible. Peau fine, souple, lâche. Mamelles couvertes de poils fins, longs et clair souvés.*

Tels sont les caractères de toute bonne laitière et nous sommes heureux de dire que le concours provincial en offrait quelques types.

Les bonnes vaches canadiennes se rapprochent assez de cette conformation, et comme laitières ils ne leur manque qu'un peu de précocité et de facilité à prendre chair, lorsque vieilles, on les envoie à la boucherie. Voilà les conclusions auxquelles nous avons été amené par l'examen des animaux exposés au concours provincial agricole. Dans notre prochain No. nous examinerons les pores et les instruments.

J. P.

## BIBLIOGRAPHIE.

Si le journal de *l'Agriculteur* n'était pas mensuel et si les nécessités du concours provincial ne nous avaient pas obligé à nous occuper exclusivement de lui dans le numéro d'Octobre, nous devrions nous excuser d'avoir tant tardé à faire connaître au public, par voie de sèche analyse, le très remarquable opuscule que vient de publier M. *Emilien Dupont*, leuycr, de St. Joachim, comté de Montmorency, et intitulé: *Essai sur les insectes et les maladies qui affectent le blé.*

Cette brochure de 38 pages, qui a reçu le 3e prix du baccalauréat d'Agriculture et des Statistiques au concours spécialement ouvert pour traiter de cette question, se recommande par son esprit de méthode, la netteté de son exposition, et la parfaite connaissance que l'auteur a montrée de tous les détails de la matière à traiter.

Ce travail se divise en trois grands chapitres, qui se partagent ainsi la question.

1o Maladies causées par des influences atmosphériques ;

2o Parasites végétaux ;

3o Parasites animaux ;

Dans le premier fragment de sa brochure, l'auteur fait défiler successivement devant lui, la jaunisse ou ictero, la coulure, l'échaudage ou retraits, le versement et la germination en javelles.

Dans le 2o, l'écrivain initie le lecteur aux mystères de physiologie végétale qui donnent naissance à la carie, au charbon, à la rouille.

Le 3o est consacré à passer en revue, à estimer les dommages causés et les moyens de s'opposer aux déprédations commises par : le Hanneton, le Charançon ou Calandre, la Saperde, le Criquet et la Sauterelle la Paussette, l'Allucite, la Cécidomye, et la Mouche à blé.

Enfin l'opuscule se termine par quelques conclusions pratiques que nous serons heu-

roux de reproduire dans leur entier, quand nous aurons eus la rapide revue de ce Mémoire fort bien imprimé à Montréal par les presses à vapeur du *Directory*, rue St. Nicolas.

Dans un avant-propos de 3 pages, M. E. Dupont énonce l'incontestable vérité qui suit :—

“ Des trois causes principales qui peuvent modifier les récoltes, il y en a deux qui dépendent de l'homme : ce sont la préparation ou l'état du sol et la qualité des semences ; la troisième seule échappe à son action, quoiqu'il ne soit pas impossible que l'homme arrive peut-être un jour à maîtriser les influences atmosphériques et météorologiques. Mais, sans exercer aujourd'hui de contrôle sur aucune de ces influences, ne peut-il pas, guidé par l'étude et l'observation, et instruit par ses succès et ses pertes, se mettre plus ou moins à l'abri de leur action ? Voilà sans aucun doute ce qu'on ne saurait contester ; et c'est même ce qui constitue une des bases de l'Agronomie ou de l'étude théorique de l'Agriculteur.”

Après avoir déduit très logiquement la filiation des idées qui amènent la division de son travail, l'auteur entre en matière.

Nous le répétons, il y a dans ce labeur infiniment d'ordre, et de méthode ; nous ne pouvons pas en suivre une à une toutes les pages, nous en retrouverons l'essence en citant les conclusions pratiques.

Bornons nous donc ici à reproduire quelques passages, pris au hasard, et qui sont d'excellents conseils.

A propos de la germination en javelles, l'auteur dit : “ La prudence et les pertes déjà essayées devraient engager le cultivateur à ne jamais étendre son blé en le coupant, sur une terre nue, comme c'est souvent le cas, pour attendre ainsi une dessiccation convenable de la paille avant de l'ongranger. Pour peu que la chaleur et les pluies deviennent alors fréquentes, quelques jours peuvent suffire pour entraîner une dé-

composition partielle du grain et le porter à germer. Le cultivateur se verra dans ce cas obligé de retourner souvent de grandes étendues de javelles pour s'opposer aux progrès du mal, mais outre la perte qu'il encourra alors par l'égrénage du grain dans ce mouvement, il ne sera que le retarder faiblement si le temps continue à être chaud et humide. Le moyen de prévenir tous ces inconvénients sera toujours de mettre le grain en *meulons* ou *moyettes*. Ajoutez que les moyettes vous permettront de couper votre grain 4 ou 5 jours avant sa complète maturité et d'en augmenter ainsi considérablement la qualité. Car, si en laissant en javelles le blé coupé un peu vert, on le détériore quant à sa qualité, au contraire le mettant en moyettes, on augmente le poids et le coulant du grain. Le blé ne peut parvenir à sa parfaite maturité sur pied qu'au détriment de la farine, car l'écorce du grain prenant alors plus d'épaisseur devra fournir plus de son. Suivant MM. J. Gasparin et Thibaut Houdelière, agriculteurs français qui ont expérimenté la chose, le blé mis en moyettes ne gagne pas moins de 4 à 5 livres en poids par quintal." Suit toute une théorie sur l'art de confectionner les moyettes.

Ce très judicieux avis doit prouver au public tout ce qu'il y a de bons enseignements dans la brochure que nous passons en revue et cloront nos remarques sur la 1<sup>ère</sup> partie.

Dans la seconde partie, pleine de déductions pratiques, nous sommes encore obligés de citer une définition très exacte; seulement les bornes de cet article ne nous permettront pas d'entrer avec l'auteur dans les conséquences qu'il en tire, ni même de reproduire les compléments explicatifs auxquels il se complait avec raison. Bornons nous à dire avec son premier paragraphe :

"Tous les êtres qui s'établissent sur d'autres êtres pour s'y attacher ou en tirer

leur nourriture, ont reçu le nom de parasites. Les parasites parcourent toutes les phases de leur existence ou une partie seulement, sur les individus où ils ont été déposés soit à l'état d'œufs, de graines, ou de spores, (c'est-à-dire bourgeons séminaux ou reproducteurs pour tous les parasites qui n'ont point d'organes sexuels visibles ou apparents.) Les vrais parasites sont ceux qui vivent aux dépens des sucs élaborés par les plantes qui les portent, comme le Gui, l'Ozobanche, un grand nombre de Champignons etc. Les faux parasites au contraire, sont ceux qui ne trouvent qu'un appui dans la plante à laquelle ils s'attachent, et qui vivent aussi bien sur un individu que sur l'autre, comme les Lierres, les Lianes, etc.

Après cette définition et cette division, la brochure déclare que parmi les faux parasites qui s'attachent au froment, il n'en est aucun qui puisse lui être grandement dommageable; tandis que les vrais le sont toujours et beaucoup. Puis, elle passe en revue les trois parasites que nous avons déjà nommés, le Charbon, la Carie et la Rouille.

Pour chacune de ces altérations dues aux parasites vrais, l'auteur commence par indiquer les noms scientifiques et communs du parasite; il étudie sa naissance, ses progrès, ses caractères extérieurs et les conséquences que sa présence amène.— Les signes auxquels on peut reconnaître les épis ou les champs atteints; l'époque où il est permis, dès l'origine du mal, d'en reconnaître l'existence et les soins qui peuvent en détruire ou en atténuer les effets.

Nous ne pouvons résister, à propos de ce chapitre, au désir de communiquer à nos lecteurs une très-curieuse remarque que la lecture du passage suivant nous a suggérée :

"Voici d'après de Candolle et Benedict Prévost la manière d'agir de la carie sur le grain auquel elle est attachée ou avec

lequel elle se trouve en contact dans la terre, par le hasard du semis."

"Le grain se gonfle d'autant plus promptement que la terre est humide et qu'il fait plus chaud. La carie se gonfle en même temps, pousse ses tubercules ou branches, achève enfin en peu de jours son évolution. C'est alors que les bourgeons ou sporules réminiformes absorbés avec les sucs nourriciers de la plante, enfilent avec eux les canaux de celle-ci, s'élèvent avec la lenteur convenable au but de la nature, jusqu'au germe du nouveau grain, où ils se développent séparément au seul endroit où se trouvent réunies les circonstances nécessaires à leur multiplication. La nourriture destinée à la substance du grain est alors absorbée par eux, ainsi qu'une partie de celle qui devait faire croître les étamines et le pistil qui, en conséquence, ne se développent qu'imparfaitement; mais, chose singulière, celle qui sert à l'accroissement de l'écorce du grain et des balles n'est point diminuée, au contraire, elle est augmentée. Tous les germes des épis cariés grossissent donc par l'effet même de la carie, tandis qu'il en est un grand nombre dans les épis sains qui avortent. De là vient que les grains du premier sont plus nombreux que ceux des seconds."

—C'est là un fait bien remarquable et qui prouve l'unité de la loi organique universelle dans les êtres. N'y a-t-il pas en effet des Ichneumon qui déposent leurs œufs dans le sein de certaines chenilles où ils éclosent, ne touchant et ne consommant rien dans l'intérieur vivant qu'ils habitent que les organes rudimentaires dont l'entier développement aurait conduit ces chenilles à l'état d'insectes parfaits; et, épargnant avec soin les organes qui sont nécessaires à la protection de leur enfance?

Ceci dit, nous sommes amené tout naturellement aux parasites animaux.

Dans ce chapitre encore, l'auteur, fidèle à son plan, débute par un rapide exposé des

conditions de l'existence et de la vie des insectes. Ce passage est court, une page à peine; et cependant, les hommes les moins versés dans la connaissance de l'histoire naturelle des insectes, comprennent. Cette rapide esquisse ouvre l'étude faite par M. C. Dupont des huit espèces qui s'attaquent particulièrement au blé et dont nous avons fait l'appel en commençant cette revue.

Ici, même esprit d'investigation, même méthode, même ordre et mêmes preuves de science et de connaissances appliquées que dans les chapitres précédents; les indications relatives aux différents comtés du Canada ainsi que les notions statistiques, ne sont pas délaissées; elles abondent au contraire, et si le mémoire dont nous faisons ici très succinctement l'analyse n'a pas obtenu plus que le 3e prix, nous pensons qu'il faut s'en prendre à cette seule raison que son auteur a peut-être trop sacrifié à la science spéculative et technologique et pas assez aux inductions pratiques formulées pour la masse de la population.

Cependant, pour être juste, nous devons dire que les conclusions suivantes qui terminent le mémoire de M. C. Dupont, et cette bien incomplète analyse, pourraient nous prouver que nous avons tort dans notre appréciation quant au classement de son œuvre.

Voici comment termine l'auteur de l'Essai sur les insectes et sur les maladies qui affectent le blé, et nous ne pouvons mieux finir nous-même qu'en les citant textuellement.

NOTA.—M. E. Dupont n'a pas dit où on pouvait se procurer sa brochure, il ne fait pas de sa publication une spéculation. Ceux qui désirent l'avoir peuvent s'adresser au Bureau de l'Association agricole, rue Notre-Dame, No. 33, à Montréal.

#### CONCLUSIONS PRATIQUES.

"Voulez-vous, cultivateurs, combattre la

Jauuisse, la Coulture, l'Echaudage, le Ver-  
rement ?

Drainez vos champs, sinon, égouttez-les,  
égouttez-les.

Voulez-vous vous mettre à l'abri de la  
Germination en jayolles ?

Mettez votre grain en moyettes.

Voulez-vous préserver votre blé de la  
Carie ou du Charbon ?

Chaulez la semence.

Craignez-vous la Rouille ?

Chaulez la semence, égouttez parfaite-  
ment, et employez la cendre, la chaux, le  
plâtre, etc., comme amendements.

Voulez-vous chasser de vos greniers le  
Charançon, la Paussetoigne ou l'Alucite ?

Employez des herbes aromatiques, de  
l'Absinthe surtout, et donnez de l'air à vos  
greniers.

La Saperde a-t-elle envahi vos champs ?

Hérez votre chaume aussitôt après la  
moisson, réunissez-le par tas et mettez-y le  
feu.

Enfin voulez-vous vous mettre à l'abri  
des ravages de la Mouche à blé ?

1o. Semez de bonne heure ou très tard ;  
2o. Ne semez point sur du chaume de blé  
attaqué de la mouche ou dans des champs  
voisins ; 3o. Faites périr les larves que  
vous pourrez recueillir, en battant ou en  
vannant ; 4o. Que vos champs et votre se-  
mençe soit bien nets.

Le cultivateur sage et intelligent qui  
usera de ces différents moyens pour com-  
battre les ennemis de ses moissons, ne man-  
quera pas d'en reconnaître de suite l'effica-  
cité."

Ces conclusions pratiques, clairement  
déduites, simples, faciles, à la portée de  
tous et praticables partout, terminent digne-  
ment un opuscule très remarquable de tous  
points et que nous sommes heureux d'être  
appelé à faire connaître au public par la  
voie d'un journal spécial.

Les quelques remarques critiques qui  
pourraient faire ombre aux louanges bien

méritées que nous adressons à ce travail  
ne trancheraient pas assez, pour que nous  
nous y arrêtions, et c'est avec bonheur que  
nous y apposons, au bas de ces observations  
analytiques un nom que nous nous effor-  
çons de signer, toujours au bas d'articles  
d'examen écrits avec bienveillance, justice  
et impartialité.

F. VOGELI,

Médecin Vétérinaire, Montréal.

Avant de clore ce chapitre bibliographi-  
que, qu'il nous soit permis de recommander  
au public agricole les publications sui-  
vantes, faites ou en cours d'exécution.—La  
plupart de ces ouvrages ont pour auteur  
des professeurs des écoles impériales vété-  
rinaires de France, qui ont été, tour-à-tour,  
nos condisciples et nos compétiteurs aux  
chaires qu'ils occupent aujourd'hui.

Le Canada forme partout des bibliothè-  
ques rurales, il ne saurait mieux faire,  
pour rendre leur usage utile aux progrès  
agricoles du pays que de souscrire aux ou-  
vrages suivants :

TRAITÉ DE L'EXTÉRIEUR DU CHEVAL et  
des principaux animaux domestiques, par  
FÉLIX LECOC, Directeur de l'École Impé-  
riale Vétérinaire de Lyon, etc., troisième  
édition, revue, corrigée et ornée de 155  
figures intercalées dans le texte ; 1 beau  
vol. in-8o—1856, prix, 9 francs rendu franc  
de port pour toute la France et l'Algérie.

Le Poro, sa multiplication, son élevage,  
et son engraissement, par J. H. MAON,   
Professeur d'Agriculture et d'Hygiène à  
l'École Impériale d'Alfort, deuxième édi-  
tion, revue corrigée et augmentée, accom-  
pagnée de figures intercalées dans le texte.

La division sommaire de cet ouvrage,  
mise sous les yeux du lecteur, indiquera  
son importance :

CHAPITRE 1, 2-3.—Du genre porc et de  
ses différentes espèces.—CHAP. 4 de l'en-  
tretien du porc.—CHAP. 5.—De la multi-  
plication du porc.—CHAP. 6 de l'élevage

et de l'engraissement du porc.—Prix en France, deux francs.

**HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE** appliqué à l'étude de nos races d'animaux domestiques et des moyens de les améliorer, par le même auteur, deuxième édition, deux forts volumes in-8o, prix en France, 16 francs.

**NOUVEAU DICTIONNAIRE PRATIQUE DE MÉDECINE, DE CHIRURGIE ET D'HYGIÈNE VÉTÉRINAIRE**, par M. M. HENRY BOULBY, Professeur de Clinique à l'École d'Alfort, etc., etc., et RAYNAL, Chef de service de la Clinique à la même école, etc., 8 volumes in-8o, du prix de 7 francs 50 chaque en France.—8 volumes sont en vente.

Pour tous ces ouvrages, souscrire chez M. LABÉ, Libraire de la Société Impériale et Centrale de Médecine Vétérinaire, Place de l'École de Médecine à Paris.

P. VOGELI,

Médecin Vétérinaire,

11, rue Boussacour, Montréal.

## Revue des Journaux.

Nous empruntons aux *Annales de l'Agriculture Française* l'excellent travail qui suit :

*Quelques observations pratiques relatives à l'effet du sous carbonate de fer sur les bêtes ovines.*

En septembre 1856, notre troupeau se composait de 192 bêtes de races Charmoises et Berriehonnes croisées, dont 82 brebis portières de 3 et 2 ans, demi sang et trois quarts de sang Charmoises ; de 29 moutons de 20 mois environ, à l'engrais et de 78 antenois mâles et femelles ; enfin de trois bœufs de race Charmoise pure. Nos 29 moutons ont été menés à la foire le 2 novembre, ils avaient environ 20 mois ; ils n'avaient mangé que des regains et quelques betteraves. Les bouchers leur trouvaient l'œil assez bon, mais nous même ne

le trouvions pas aussi vil que nous avions l'habitude de le leur voir ; cependant, bien qu'ils ne fussent pas *fin gras*, ils furent très recherchés et vendus un bon prix. A cette époque, nous visitâmes avec beaucoup de soin tout notre troupeau ; nous entendions dire autour de nous que les troupeaux étaient atteints de la cachexie aqueuse ; nous voulions prévenir le fléau. Bien que nos bêtes fussent très vives, nous ne leur trouvâmes pas l'œil aussi rouge qu'à l'ordinaire ; nos brebis commençaient à être fort pleines ; elles n'étaient pas grasses. La mortalité commençait à devenir effrayante dans nos environs, et nous pensâmes qu'il était opportun de donner quelques fortifiants outre la bonne alimentation qu'elles recevaient à la bergerie. Depuis assez longtemps déjà les baquets placés dans celle-ci pour abreuver les bêtes, contenaient de la ferraille à laquelle nous ajoutions du sel dans d'assez fortes proportions ; nos moutons buvaient cette eau avec avidité. Ils recevaient à la bergerie des fourrages tels que trèfle, vesce d'hiver mêlée d'avoine, appelée *hivernage* dans certaines localités et *drayée* dans d'autres, des regains de prairie, de la paille d'avoine et ils allaient aux champs chaque fois que le temps le permettait. Nous mettons toujours un soin extrême à ne pas laisser mouiller notre troupeau. Enfin, n'étant pas tranquilles et voulant redonner à nos bêtes la vivacité d'œil que nous leur avons toujours vue, malgré la mortalité qui avait atteint les troupeaux voisins les années précédentes, nous avons pensé qu'il convenait de leur faire prendre quelques toniques, et nous nous sommes décidés à nous procurer du sous carbonate de fer et de la poudre de gentiane. Après quelques réflexions, nous avons pris le parti de donner un gramme de sous carbonate de fer et deux grammes de poudre de gentiane par tête tous les deux jours.

(Le gramme français est égal à 16.0

grains avoir du poids ou 15. 4 grains Troy. Note de l'analyste.)

La première fois on a mêlé ces poudres avec du son et on l'a présenté aux bêtes ; quelques-unes en ont goûté, mais la plupart ont soufflé dessus et l'ont refusé. Alors nous avons eu l'idée de saupoudrer avec ces poudres les betteraves coupées en tranches très minces. Par cette addition les betteraves ont été bientôt colorées de rouille. Nous avons employé 160 grammes de sous carbonate de fer et 320 grammes de poudre et de gentiane dans 12 décatitres de betteraves coupées ; le décatitre français est de 10 litres ou 10 pintes coviron, soit : 2 gallons et demi ; elles ont été distribuées dans les crèches de nos deux bergeries. Nos antenois n'habitent plus avec leurs mères depuis le sevrage. Au premier moment les bêtes hésitaient à manger, et au bout d'une demi heure tout avait disparu. Les rations suivantes ont été dévorées avec avidité. Nos bêtes ont donc reçu, chacune, environ 12 grammes (à peu près une demi once, poids anglais) de sous carbonate de fer et 24 grammes (environ une once) de poudre de gentiane en vingt quatre jours. Nous ne leur en donnions que tous les deux jours ; outre cela, elles recevaient deux fois par jour, quand elles allaient aux champs, et trois fois quand elles n'y allaient pas, les fourrages dont j'ai parlé. Les brebis prêtes à mettre bas, ont reçu pendant six semaines une ration de chou quintal, qui a été ensuite remplacé par des betteraves.

Après quelques jours de traitement, nous avons visité nos bêtes et nous avons remarqué avec satisfaction que leur poil reprenait sensiblement de la couleur ; les brebis se formaient un beau pis, les antenois bondissaient en allant aux champs. A la fin, nous avons trouvé que nos antenois avaient l'œil trop rouge, surtout quelques-uns ; nous avons fait venir un habile Vétérinaire, élève d'Alfort ; il a été effrayé de

la coloration de nos antenois et en a saigné cinq à l'œil. Nous avons décidé qu'on les enverrait aux champs dans les prés bas, et qu'on ne leur donnerait plus à la bergerie, que du regain de prairie naturelle et de la paille d'avoine. Nous étions alors en Décembre. Deux ou trois jours après, la bergère accourut et nous dit qu'un de ses moutons était malade ; la pauvre bête était morte ; le sang lui coulait par toutes les issues ; la peau, surtout sur le ventre et les cuisses, était violacée. Evidemment l'animal était mort d'une surabondance de sang. Dix ou douze jours après un mouton ne mangeait pas, il portait la tête basse, il respirait difficilement, les flancs lui battaient. Je visitai ses yeux, ils étaient très rouges ; je lui fondis à l'instant même les deux oreilles et avec de petites baguettes on les battit quelque temps ; il saigna beaucoup ; deux ou trois heures après, il mangeait avec les autres.

Depuis lors, notre agelage a eu lieu dans le courant de janvier avec un succès complet, nos agneaux sont magnifiques, et d'une vigueur remarquable, le pis de leur mère est plein de lait. Il y a quinze jours environ, une jeune brebis de deux ans, à son premier agneau est tombée presque morte en cinq minutes, elle avait le pis et la cuisse violacés ; quelques instants après elle expirait. Est-ce le fer qu'elle avait pris plus de deux mois auparavant qui a causé cet accident : c'est douteux. Une bête qui a mis bas et qui allaite un bel agneau ne peut pas avoir assez de sang pour en souffrir ; cette congestion était due sans doute à une autre cause que nous n'avons pu découvrir.

Aujourd'hui, 15 février, la santé de notre troupeau est parfaite, nos troupeaux sont blancs, ronds, et font dans la bergerie, quand leurs mères sont dehors, un exercice qui atteste assez leur bonne santé. Il est vrai de dire que nos brebis sont parfaitement nourries ; elles reçoivent chaque jour

trois rations d'excellents fourrages et de betteraves. Les agneaux commencent à manger du regain de sainfoin, de l'avoine et des fèves grossièrement moulues, qu'on leur distribue dans leur petite bergerie, où ils entrent à volonté par des portes inaccessibles au mères. Nos antenois sont dans un état parfait de santé et de développement au milieu de l'affreuse mortalité qui frappe tous les troupeaux qui nous environnent.

Il est cependant probable que nous avons donné des doses de fer un peu trop fortes pour l'état où était notre troupeau, surtout pour nos antenois, qui avaient moins besoin de fortifiants que les brebis portières : celles-ci avaient à supporter l'enfantement et l'allaitement. Cette faute nous a fait perdre une bête et a failli nous en coûter plusieurs. — Néanmoins, nous ne nous repentons pas d'avoir fortement enrichi le sang de notre troupeau en présence du désastre qui nous menaçait. — Puisse notre exemple éclairer les éducateurs de bêtes à laine.

MME MILLET ROBINET.

Cette observation très bien rédigée peut être consultée et méditée avec avantage par les éleveurs de ce pays, en tenant compte des différences de climat et de nourriture, et nous sommes trop désireux de voir les bergeries prendre en Canada l'importance qu'elles sont appelées à y avoir pour n'avoir pas mis sous les yeux des lecteurs de ce journal l'excellent écrit qu'on vient de lire.

F. VOGLT.

*Le Chronique Trimestrielle des Sciences*, nous fournit l'article suivant :

**CHEMIE AGRONOMIQUE, DU RÔLE DES NITRATES DANS L'ÉCONOMIE DES PLANTES, DE L'ACTION DES CENDRES LESSIVÉES DANS LES DÉFRIÈREMENTS, ETC.**

Un expérimentateur habile qui s'occupe depuis plusieurs années des sources auxquelles les végétaux empruntent leur

azote, et qui s'est entrepris de démontrer qu'ils s'assimilent, dans la respiration, une certaine quantité de celui qui entre dans la constitution atmosphérique ; M. George Ville, a communiqué à l'Académie des Sciences le résultat de ses expériences de l'année 1856. Ces expériences faites dans différentes conditions, sur la culture du blé, avaient pour but la question suivante : *Quel est le rôle des nitrates dans l'économie des plantes.*

De dix expériences dont il donne les détails, conditions et analyses chimiques des plantes obtenues, détails résumés ensuite dans un tableau ; l'auteur déduit les conclusions que nous allons énoncer.

1o. Dans un sol absolument privé d'azote le blé croît, prospère et s'assimile l'azote de l'air, parce que la substance de la graine suffit à sa première végétation, et que, lorsque la graine est épuisée l'absorption foliacée pourvoit au développement de la plante.

2o. Cultivée dans le sable avec le secours du nitre, le blé tire plus d'azote de l'air, que lorsqu'on le cultive dans le sable pur, parce que dans le cas du nitre, la première végétation est plus active, et que, lorsque le nitre est épuisé, les plantes possèdent plus de feuilles dont l'organisation est plus complète et qui fonctionnent avec plus d'efficacité comme appareils d'absorption sur l'air ambiant.

3o. Tant que le sol contient du nitre, le blé, et vraisemblablement toutes les plantes, n'en empruntent pas d'azote à l'air parce que l'azote du nitre est plus assimilable que l'azote gazeux, et qu'un être vivant ; animal ou plante épuise l'aliment le plus assimilable, avant de recourir à celui qui l'est moins, lorsqu'il est d'ailleurs pourvu de tous les deux à la fois.

4o. Veut-on que le blé cultivé au nitre assimile l'azote de l'air ? il faut ajouter au sable, moins de nitre que le blé n'en pour-

rait absorber s'il tirait tout son azote du sol.

50. L'absorption du nitre est directe, immédiate : avant de se fixer dans l'organisme végétal, le nitre ne passe pas à l'état d'ammoniaque, parce que, à égalité d'azote, le nitre agit sur les plantes plus que les sels ammoniacaux.

Quelques services que les curieuses recherches de M. Ville soient capable de rendre plus tard à la science agricole, il serait fort imprudent sans doute, quant actuellement, de leur accorder plus d'importance qu'elles n'en ont, on s'empressant trop d'en tirer des conséquences pratiques. Nous devons mettre nos lecteurs en garde contre des tentations pareilles à celles qui ont pris bien des gens déjà, en présence de faits analogues, et qui consistent à conclure tout simplement que les engrais azotés deviennent inutiles, puisque les plantes sont capables d'emprunter leur azote à l'air ; ce qui est bien loin sans doute de l'intention et de la pensée des savaus aux travaux desquels ils sont dus.—De ce que Leibig s'est efforcé de démontrer l'utilité des engrais minéraux, ne lui a-t-on pas prêté l'opinion que les matières organiques étaient inutiles.

Il est plus facile de saisir et d'appliquer immédiatement les données acquises par les études de M. Adolphe Bobierre sur l'action des cendres lessivées dans les défrichements. Il s'agit en effet ici de l'explication chimique d'un fait acquis à la pratique usuelle, savoir : que, dans ces cas, les cendres lessivées et qui ont dès lors cédé à l'eau leurs parties solubles, ont une action bien plus efficace que celles non soumises préalablement à la lixivation.

Au premier aspect, ce fait semble contradictoire ; car il constitue une véritable anomalie. Cependant, quand on l'examine plus attentivement, comme l'a fait M. Bobierre dans la note présentée par lui à

l'Institut de France, on ne tarde pas à en trouver la raison, qui est aussi simple qu'évidente pour le chimiste.

Ainsi, l'action du noir animal, celle des charrées ou cendres lessivées est surtout remarquable dans les bruyères, dans les landes défrichées récemment ; c'est-à-dire dans les sols à réaction acide, comme les terrains tourbeux par exemple. Or, les charrées ne renferment plus que les matières insolubles de la cendre du végétal, la silice, l'alumine, l'oxide de fer, le phosphate et le carbonate de chaux. Ces engrais, divisés par la lixivation dont ils sont le résidu, imprégnés d'une petite quantité de matière organique et n'offrant plus qu'une insignifiante réaction alcaline, sont enfouis dans un sol avide et en présence, dès lors, des meilleures conditions de solubilité. A ces conditions, ajoute l'auteur, viennent naturellement s'ajouter celles qui résultent de la présence de l'acide carbonique dont l'énorme proportion dans le sol arable a été démontrée par MM. Bousignault et Lavy. Si au contraire un acide énergique, comme la potasse intervenait—ce qui est le cas dans l'emploi de la cendre brute—les dissolvans acides obéissant à leurs affinités, se combinaient de préférence avec elle, et les phosphates qui sont l'agent le plus indispensable au succès de la récolte ne seraient plus dissous et assimilés avec une promptitude suffisante.

Et la meilleure preuve que l'on peut donner de la réalité de cette action, c'est que dans les terrains où le noir animal fait merveille, il suffit, pour neutraliser l'assimilation, de détruire les conditions d'acidité du sol par les amendements calcaires.

C'est ainsi que les sciences éclairent la pratique et lui permettent de s'engager sérieusement dans les voies du progrès en lui évitant des écoles et des tâtonnements toujours coûteux en temps ou en argent. Mais il est indispensable pour cela que, fondées sur des expériences rigoureuses, elles résul-

lent de déductions logiques et nullement prématurées.

A. SANSON.

#### COMPTABILITÉ AGRICOLE.

Le même journal dans son numéro de Juillet dernier, passant en revue les concours régionaux ouverts pour la France, dit, à propos de la comptabilité agricole les bonnes choses ci-après qui sont pour le moins autant de mise ici que chez nos Anêtres d'Outre Océan.

« Une comptabilité bien tenue aurait singulièrement facilité les investigations des commissaires; mais il paraît que ce flambeau ne brillait pas partout d'un très vif éclat; que souvent même on avait négligé de l'allumer. Décidément la tenue des livres n'est pas populaire dans nos campagnes, et peu de cultivateurs éprouvent le besoin de soumettre leurs opérations à ce contrôle incessant que s'imposent si volontiers le commerce et l'industrie. Est-ce donc que l'agriculteur puisse se passer, sans inconvénients, de voir jour dans ses affaires? Nous ne le pensons pas; il ne le croit pas lui-même, mais il nourrit, en revanche, une invincible antipathie à l'endroit des écritures. Rien de moins raisonnable que cette laïné, mais rien aussi de mieux justifié quand on jette les yeux sur la plupart des traités de comptabilité qui ont été composés et rédigés à l'adresse des cultivateurs. A quoi bon, en effet, tous ces modèles de régistrer, de main-courantes, de petits et grands livres, de feuilles, de tableaux qui se présentent sous le titre plus ou moins justifié de *comptabilité rurale*. Ce sont là des outils dont nous ne nions pas l'utilité entre des mains habiles, mais il y aurait peut-être lieu de se préoccuper un peu de l'éducation de l'ouvrier. Or, tant que cette éducation ne sera pas faite, la comptabilité ne pénétrera pas dans les exploita-

tions rurales, ou, elle ne s'y montrera à de rares intervalles que pour paraître et disparaître. On aura beau faire et beau dire, c'est en vain que sous le titre de *comptabilité appliquée* on publiera de gros ou de petits volumes, les choses resteront éternellement dans le même état tant que l'étude sérieuse de la tenue des livres ne fera pas partie de l'éducation de l'agriculteur, comme elle entre dans le bagage de l'industriel et du commerçant. Est-ce impossible? Non, mais il faudrait prendre la bonne habitude de commencer les choses par le commencement, et se bien garder de ces notions incomplètes qui, sous le titre mensonger de *comptabilité appliquée* portent le trouble dans les esprits et n'y laissent que des germes inféconds. — Pour toute la revue des journaux :

H. VOGLÉ.

#### Chronique du Mois.

SOMMAIRE.— Le concours provincial agricole à Brantford, Haut-Canada.— Concours du comté de Verchères.— Emploi facile des eaux dures.— Rapport au ministre de l'agriculture.— Essais sur les maladies du blé.— Départ de M. Alfred Turgeon pour l'école impériale d'agriculture de Grignon.

Les concours provinciaux et de comté ont été les événements principaux du mois dernier. Le concours provincial agricole du Haut-Canada a eu lieu à Brantford. Nous avons pu y assister et nous devons avouer que ce concours, comme bêtes à cornes, moutons et instruments aratoires était de beaucoup supérieur à notre concours provincial de Montréal.

Voilà le fait brut, maintenant nous croyons pouvoir l'expliquer d'un côté par l'antipathie d'un trop grand nombre de non-

cultivateurs pour ces démonstrations dont ils ne comprennent pas la portée; de l'autre au contraire par l'empressement des Haut-Canadiens à concourir de toutes les parties de la province à cette grande fête agricole. Aussi dans le Haut-Canada, le concours provincial est-il bien l'expression de ce que peut y produire l'agriculture; tandis que chez nous, ce que nous avons de mieux comme produits, reste souvent dans nos campagnes, et celui qui jugerait de nos agriculteurs par un de nos concours provinciaux en aurait une idée très fautive.

Les Durham exposés à Brantford étaient certainement remarquables. Ceux qui étaient importés présentaient bien les caractères que nous admirons dans Master Butterfly et auraient figuré avec honneur même dans un concours en Angleterre. Les Durham nés dans le Haut-Canada avaient bien perdu quelque peu, toutefois ils étaient bien encore Durham par leur conformation.

Le nombre de Devons était considérable et quelques têtes ne laissaient rien à désirer. Cette race est rustique et de petite taille, se faisant parfaitement au climat, me dit-on. Les Herford Galloway et Ayr n'étaient pas moins beaux. Enfin je fus fort surpris de trouver là une exposition complète des meilleures races Anglaises et de bons échantillons dans chaque classe. On peut se rendre compte de ce fait si on réfléchit aux sommes que ne craignent pas de donner les Hauts-Canadiens pour l'achat de bétail importé. Si à cela on ajoute de bons pâturages en été et une nourriture de racines en hiver, betteraves navets quelques fois une ration de foin et pendant les jours chauds de l'été une ration de fourrage coupé vert et donné à l'étable, on comprendra que l'on puisse arriver aux magnifiques résultats que j'ai dû constater. Cette spéculation serait mauvaise si des produits aussi coûteux ne trouvaient un débouché facile; mais avec une population qui a été à même de juger

dans la mère-patrie des avantages d'une bonne race de bétail, les prix qu'atteignent les élèves destinés à améliorer les races comme croisements, en font au contraire une spéculation très lucrative, avantageuse à la fois et pour l'éleveur et pour l'agriculteur du pays en général.

Ce que nous disons du bétail se répète pour les moutons et pour les porcs. Races bien choisies, soins convenables et vente facile, à des prix rémunérateurs.

Dans la classe des instruments aratoires les succès n'étaient pas moins remarquables. Peut-être que comme ensemble la collection ne valait pas mieux que celle que nous avons admirée à notre concours provincial, mais il y a dans les deux concours toute cette différence, que dans le second cas, le grand nombre d'instruments venait de l'étranger tandis que dans le premier, ils étaient tous de fabrication Haut-Canadienne. C'est là un beau résultat dû au bon esprit d'entreprise des fabricants haut-canadiens qui depuis quelques années seulement ont adopté la fabrication des instruments étrangers. Espérons que nos fabricants suivront ce bon exemple, et dans quelques années aussi, nous pourrions nous suffire à nous mêmes.

Nous avons remarqué avec plaisir à Brantford que l'on abandonne enfin le manège dont on se sert généralement chez nous pour mouvoir les machines à battre, et qui est un véritable *tue chevaux*. Ce manège est abandonné partout; il n'est employé qu'ici; pour le mouvoir il faut employer les meilleurs chevaux de la ferme qui sont bientôt harassés de fatigue. Avec les autres systèmes au contraire, on emploie ce qu'il y a de moins bon dans l'écurie, et ces vieux chevaux se trouvent bien d'un travail comparativement facile. Parmi les 24 machines à moissonner, toutes plus ou moins ingénieuses mais bien finies, nous avons remarqué une machine munie d'un rateau automate destiné à remplacer un

homme. Cette machine, disaient les juges, avait beaucoup d'avenir.

A une assemblée de l'association agricole du Haut-Canada, nous avons été heureux de rencontrer l'approbation d'un agriculteur aussi distingué que le Colonel Thompson de Toronto, relativement à l'opinion que nous avons émise dans notre dernier numéro, sur la nécessité qu'il y a pour nous de faire des croisements avec les races pures anglaises. Le Colonel Thompson fit part à l'association des succès qu'il avait obtenus par de pareils croisements. Et les résultats étaient si beaux qu'il voulait que les animaux appelés à concourir dans cette classe eussent aussi leur généalogie (pedegree).

Nous recevons le compte-rendu suivant du concours agricole du comté de Verchères, que nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs comme échantillon de la manière dont ces fêtes de famille devraient se passer dans tous les comtés de notre province.

*Varences, 13 Octobre 1857.*

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.—J'avais à m'acquitter depuis plusieurs jours d'un devoir bien agréable pour moi, celui de vous faire part d'une fête agricole qui a eu lieu le 7 du courant dans notre comté, et que de nombreuses occupations m'ont forcé d'ajourner jusqu'à ce moment.

Il s'agit de rien moins que de l'exhibition annuelle de notre comté. Elle a été magnifique et fera époque dans le comté. Elle a fait voir qu'il y a progrès véritable dans cette partie du District. Tous les amis étrangers au comté, présents à cette exhibition, ont été étonnés, et plusieurs personnes compétentes dans ces choses, notamment Joseph Laporte, écrivain membre du Parlement, ont fait la remarque qu'ils n'avaient rien vu de mieux ailleurs.

Je dois vous avouer que nous avons beaucoup regretté de n'avoir

pas été honoré de votre présence dans cette circonstance, ainsi que vous nous l'aviez fait espérer, nous aurions été fiers de vous faire voir en personne nos progrès, mais j'aime à reconnaître que vous nous avez fait défaut pour de bonnes raisons.

Les prix offerts par le comté étaient nombreux. Les classes étaient au nombre de cinquante-huit, à six prix par classe, même il y avait des choses où il y avait dix prix.

Je n'ai remarqué que trois à quatre classes qui n'ont pas été remplies entièrement, dont un grand nombre les prix ont été fraudement contestés. En général les animaux et les articles exhibés étaient remarquables.

Les chevaux étaient bien représentés, depuis l'étalon et la jument, âgés jusqu'au poulain d'un an, on en a compté cent trente sept, divisés en huit classes, tous bons chevaux canadiens et de prix : le choix a souvent été très difficile à faire, principalement dans la classe des juments avec leurs poulins et celle des belles juments sans poulins. On en comptait trente-et-une avec poulain et vingt-six sans poulain. La jument de M. Chicoine, de Verchères, a eu plus de difficulté à y prendre le premier rang qu'à l'exhibition provinciale en septembre dernier : elle doit peut-être cette seconde victoire à un souvenir de la première ; car les jumens de messieurs Beauchemin, Archambault, Blanchard, Luissier et Dansereau étaient dignes comme elle de remporter le premier prix. Ces messieurs ont eu tort de n'avoir pas exhibé leurs juments à Montréal.

Messieurs Timothée et Pierre Dansereau de Verchères méritent le même reproche pour n'avoir pas exhibé chacun leur étalon, qui sont vraiment supérieurs.

Les bêtes à cornes étaient aussi assez bien représentées en neuf classes différentes, plusieurs étaient des races d'Ayrshire et Durham, mais le

plus grand nombre de races mêlées : Les meilleures pièces ont été exhibées par messieurs Archambault, Massue, Lussier et Collet de Varennes. Il y en avait de vraiment remarquables.

Les moutons y étaient en grand nombre et de bonne et belle qualité, ainsi que les cochons. Pour ces classes les messieurs Dansereau dans le bas de Verchères sont des concurrents redoutables. Les volailles étaient très-belles, les grains de toutes espèces y étaient en grande quantité et beaux, ainsi que les grains de mil et de trèfle.

De plus on y voyait d'énormes citrouilles, de belles pommes, du beau raisin en grappes, des choux, des navets, des carottes, des betteraves en quantité, du miel magnifique ; des fromages et du beurre en tinette en nombre prodigieux.

Mais ce qui était admirable et bien représenté, c'est la partie de l'industrie domestique. Les étoffes et flanelles du pays de différentes espèces et qualités, les châles, couvertures, courtes-pointes, les jupons, mantelets les bas et les chaussettes de laine tricotée du pays, ainsi que la toile du pays couvraient une immense table et faisaient l'admiration des visiteurs.

Cette belle fête se passa à Verchères sur la terre de M. Charles Amiot près du village. Ce jeune monsieur est le digne héritier de la politesse de son père, feu Pierre Amiot, écrivain, qui a représenté si longtemps le comté de Verchères.

Le local y est des plus avantageux pour semblable fête et des plus charmants. Le temps était des plus beaux, aussi le concours des visiteurs a été immense. La fête a été belle sous tous les rapports.

Le comité n'a rien épargné pour la rendre aussi intéressante que possible et pour faire comprendre aux associés, qui sont presque tous cultivateurs, de quels prix ils doivent

estimer leur état, qui est si noble et si avantageux.

Tout y était bien coordonné. Trois magnifiques drapeaux flottaient au-dessus de la maison de M. Amiot. Ce monsieur et M. Collette méritent certainement les plus grands éloges pour les soins qu'ils ont apportés à faire faire les préparatifs ; et je serais ingrat si je ne rendais pas hommage à la bande de messieurs les musiciens de Verchères qui ont aussi bien voulu soutenir et relever l'éclat de notre fête par leur présence, en jouant à différents intervalles des airs des plus beaux et des mieux exécutés : jusqu'au canon qui a fait entendre sa voix terrible de temps en temps.

La journée se termina fort tard par la proclamation des prix qui parut satisfaisante. Toutefois j'aime à reconnaître que messieurs les juges qui ont bien voulu agir dans cette circonstance ont rempli leur devoir avec habileté, justice et impartialité ; ils méritent les plus sincères remerciements.

A la suite de la proclamation des prix le président de la société adressa la parole à l'assemblée, qui était encore nombreuse ; fit les remerciements d'usage à ceux qui avaient contribué à la pompe de la fête, et donna quelques paroles d'encouragement aux membres de la société, qui ont paru être bien goûtés. Cette fête a été couronnée par un excellent dîner servi chez M. Amiot, auquel prirent part messieurs les Juges, les membres du comité, les musiciens et quelques amis. A sept heures et demie tout le monde se leva de table satisfait, se promettant bien de faire de nouveaux efforts pour l'année prochaine. Chacun se dispersa dans la plus grande paix, car la température avait régné en souveraine dans cette belle assemblée.

Mais monsieur l'Éditeur ne pensez-vous pas que les réjouissances de la journée soient finies avec le

diner. Non certes ; M. Collette toujours si poli dans ces grandes circonstances se serait cru en défaut, s'il n'avait pas couronné cette journée par une petite fête d'amis, il les invita à se réunir chez lui et leur procura une charmante soirée.

Si vous pensez, M. l'Éditeur, que ce rapport, tout imparfait qu'il soit, soit digne de paraître dans votre journal, je vous autorise à le publier. Au premier moment libre je me propose de vous donner un rapport sur l'état de la dernière récolte dans le comté.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur l'Éditeur,

Votre obéissant serviteur,

LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Un de nos abonnés nous demande un moyen facile d'employer les eaux dures.

Nous savons que dans bien des localités de notre province les eaux dures font le désespoir de nos ménagères ; ici c'est la difficulté du lavage ; là les pois ou les fèves ne cuisent pas ; et pourtant rien n'est plus facile que d'obvier à ces inconvénients.

Le professeur Clarke, d'Aberdeen, nous en donne un moyen à la portée de tous. En ajoutant de l'eau de chaux aux eaux dures en quantité, sans excès, l'eau dure deviendra laiteuse, on ajoutera toujours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de changement et on laissera reposer. On aura par ce moyen facile de l'eau douce aussi bonne que l'eau de pluie, soit pour le lavage soit pour la cuisine. Maintenant, me dira-t-on, comment se fait l'eau de chaux ? On prend un morceau de chaux bien cuit que l'on placera dans un pot puis on ajoute de l'eau. Après avoir bien brassé, on laisse reposer et lorsque l'eau est claire on a de l'eau de chaux. A mesure que le pot se videra on ajoutera de l'eau et le même morceau de chaux servira bien longtemps.

Nous avons reçu ordre du ministre de l'agriculture de faire un rapport sur les progrès de notre agriculture depuis l'an

dernier. L'honorable P. M. Vankougnct désire que nous nous adjoignons pour ce travail important, les agriculteurs les plus distingués de la province, qui voudront bien nous donner leur opinion à ce sujet. Nous sommes heureux d'avoir à offrir à notre public agricole une si bonne occasion de montrer, avec honneur, un rapport sur notre agriculture, signé de quelques noms canadiens. Nous osons espérer que les secrétaires et présidents de nos sociétés d'agriculture se feront un devoir de répondre à cette demande. Toute correspondance à ce sujet nous obligera beaucoup, puisque nous aurons ainsi l'expression des besoins du grand nombre,

Les essais sur les maladies du blé publiés par le ministère de l'agriculture, sont tellement bons, qu'il est très difficile d'en faire une analyse. Dès que l'on retranche quelque chose du sujet, il perd de sa clarté et de sa suite. Nous n'avons pas cru mieux faire pour trancher la difficulté, que d'offrir un exemplaire de chaque essai à nos abonnés.

LE RÉDACTEUR.

Nous terminons notre chronique en apprenant à nos lecteurs que le dernier vapeur parti pour Liverpool, avait à son bord un de nos jeunes canadiens, futur élève de l'école impériale d'agriculture de Grignon. Voilà un premier succès de notre feuille, nous avons gagné un partisan de plus à notre cause. M. Alfred Turgeon, fils de M. A. Turgeon de Terrebonne, membre de la chambre d'agriculture, a pu depuis quatre ans surveiller les travaux d'une ferme de 400 arpents dirigée avec autant d'habileté que de succès. Formé à pareille école, M. Alfred Turgeon est on ne peut mieux préparé à profiter des cours suivis à Grignon, en même temps que des divers systèmes de culture dont il verra l'application en France et en Angleterre. Aussi nous ne doutons pas de retour de son long voyage, M. Turgeon ne soit pour son comté un modèle en pratique et un fort en théorie. C'est dans cette conviction qu'avec la dernière poignée de main, nous lui disions : Courage et au revoir.

En Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Prince, de Flushing, Long Island, N. Y., vend les graines de la Chine à \$10 00 le 100 et à \$50,00 les 1000. J. P.

RAPPORT METEOROLOGIQUE MENSUEL.

Mois 1857.

BAROMÈTRE.

Hauteur moyenne du baromètre, ramené à la température de.....	32 <sup>7</sup> / <sub>100</sub> 29 723
Hauteur maxima le 31.....	30 <sup>0</sup> / <sub>100</sub> 052
Hauteur minima le 28.....	29 <sup>0</sup> / <sub>100</sub> 344
Différence entre les extrêmes.	0 <sup>0</sup> / <sub>100</sub> 608

THERMOMÈTRE.

Température moyenne du mois	65 <sup>0</sup> / <sub>100</sub> 07
Température maxima le 7...	90 <sup>0</sup> / <sub>100</sub> 4
Température minima le 25...	45 <sup>0</sup> / <sub>100</sub> 2
Différence entre les extrêmes.	45 <sup>0</sup> / <sub>100</sub> 2
Moyenne de l'humidité.....	0 <sup>0</sup> / <sub>100</sub> 848
Intensité maxima des rayons solaires.....	120 <sup>0</sup> / <sub>100</sub> 0
Température due à la radiation terrestre.....	41 <sup>0</sup> / <sub>100</sub> 4
Somme de l'évaporation en pouces.....	2 p. 84
Pluie tombée pendant 11 jours se montant à 4,580 pouces, il a plu 43 heures 10 minutes, accompagné de tonnerre pendant 3 jours.....	
Vent dominant S. O.....	
Vent le plus rare E.....	
Vent violent le 28—Vitesse à l'heure en miles.....	12 m. 45
Vitesse du vent, nulle le 3...	0 23
Orages en grande quantité....	
Aurore boréale visible pendant 1 soir.....	

Exhibition Agricole de la Société d'Agriculture du Comté de Bellechasse aura lieu à

**SAINTE MICHEL,**

sur la Place Publique, à neuf heures A. M.,  
**LE 5 NOVEMBRE PROCHAIN,**  
 la seconde à St. Gervais,

**LE VINGT-DEUX DÉCEMBRE,**

aussi prochain.

P. FORGUES,

Secrétaire-Trésorier.

S. J. C. B.

October 1857.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE LA

**Division Electorale**

DE

**TROIS-RIVIERES.**

L'Exhibition Annuelle d'Animaux, etc., pour cette Société aura lieu en la

**CITÉ DE TROIS-RIVIÈRES,**

Sur le Marché à Foin,

**MARDI, LE 17 NOV. COURANT**

A MIDI.

(Par ordre,)

L. G. DUVAL,

Secrétaire-Trésorier.

Nov. 1857.

**Pharmacie du Dr. Picault,**

**42, RUE NOTRE-DAME,**

**MONTREAL.**

ON trouve à cette Pharmacie toutes les Médecines les plus en renom pour les maladies des Chevaux et des Bêtes à Cornes

— A U S S I —

Consultations et traitement de toutes les maladies par les Drs. Picault père et fils. Médicaments de toute espèce. Remèdes à Patente française, etc.

September 1857.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DU

**Comté de Bellechasse.**

AVIS

EST par les présentes donné que la première

## INFIRMERIE-VÉTÉRINAIRE

## DR. FELIX VOGELI

Médecin Vétérinaire breveté des Écoles de France, ancien Vétérinaire en chef de Cavalerie et d'Artillerie de l'armée française. Guérison prompte et radicale de toutes les maladies curables des chevaux et du bétail, H, rue Boussecours, Hôtel du Peuple, Montreuil. Commission pour l'achat et la vente des chevaux.

Octobre 1857.

**Aux Granetiers, Planteurs,  
&c., &c.,**

LE CATALOGUE PRÉLIMINAIRE EN GROS, DES  
GRAINES DE VÉGÉTAUX ET D'AGRICULTURE,  
DE RACINES BULBEUSES DE HOLLANDE,  
DE DAHLIAS DOUBLES ETC.,

**De Thorburn,**

pour l'Automne de 1857, vient d'être publié et sera envoyé aux commerçants et autres qui ont besoin de graines en quantité, en envoyant un timbre de poste pour payer l'envoi.

Les graines de cette année jusqu'à présent sont d'excellente qualité, généralement abondantes, et à des prix modérés en conséquence.

J. M. THORBURN & Cie.,  
Granetiers, &c.,  
15, John Street,  
New-York.

Septembre 1857.—3f.

**Hyacinthes, Tulipes, Dahlias,  
Doublés, &c.**

Les Soussignés offrent en vente cette saison un assortiment plus étendu de RACINES BULBEUSES HOLLANDAISES, importées des meilleurs établissements européens. Elles sont dans le meilleur état, et sont toutes des racines de première classe, comprenant toutes les variétés désirables de :—

**HYACINTHES SIMPLES et DOUBLES**, propres à fleurir dans la maison ou au dehors.

**TULIPES SIMPLES et DOUBLES, PRÉCOCES ou TARDIVES** de toutes couleurs et nuances.

**NARCISSE PRIMEVERES.**

do **ROMAINS**, fleurissant au commencement de l'hiver.

**NARCISSES SIMPLES.**

**JONQUILLES DOUBLES et SIMPLES.**

**CROCUS** de toutes sortes, comprenant quelques belles variétés nouvellement nommées produites de graines.

**COURONNES IMPÉRIALES,**

**FRITILLARIAS,**

**GLADIOLUS,**

**IRIS,**

**IXIAS,**

**LIS,**

**PIEDS DE VEAU,**

**COLCHIQUES,**

avec nombres d'autres espèces essayées et approuvées.

CATALOGUES des racines ci-dessus avec description et directions pour les planter et les soigner seront envoyés à ceux qui les demanderont en envoyant un timbre de poste.

**VERRES POUR HYACINTHES,**

**POTS DE FANTAISIE** pour Crocus, etc., etc.

J. M. THORBURN & Cie.,

Granetiers, &c.,

15, John Street,

New-York.

Septembre 1857.—3f.

**THOMAS COUILLARD.**

**IMPORTATEUR,**

No. 167, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LES Cultivateurs trouveront toujours chez lui une foule d'Instruments d'Agriculture et d'Horticulture, tels que Bêches, Râteaux, Paux, Faucilles, Pelles, Soccs de Charrues, Fourches, Houes, Sarcloirs, Rots, etc.

—AUSST—

Chaudières à Sucre et à Potasse, Poêles de toutes sortes; Fourneaux avec Chaudières; toutes sortes d'objets en fonte et un grand assortiment de

**Quincallerie.**

Nov. 1857.

**POMPES A INCENDIE SUPERIEURES**

DE  
**Lepage.**

M. LEPAGE est prêt à manufacturer des Pompes à Incendie pour la ville et la campagne à des prix variant de \$20 à 2000.

— AVEZ. —

Engins Portatifs et Stationnaires, pour bateaux à vapeur, qu'il garantit supérieurs à tous ceux qui sont construits de façon à ne prendre que peu de place et pouvoir fonctionner en tout temps.

Les Pompes à Feu sont bien connues pour être les meilleures pompes à suction, et on les trouvera toujours en état de fonctionner.

Conditions libérales accordées à ceux qui enverront des ordres pour Pompes à Incendie de la campagne.

N. LEPAGE,

Ruelle St. Edouard, Montréal.

Il se charge de confectionner en Bois et en Cuivre tous patrons et modèles pour Machines compliquées, Inventions nouvelles, et qui seront exécutés d'après les plans, et de la manière la plus parfaite.

N. LEPAGE,

Ingénieur et Fabricant de Pompes à Incendie  
Septembre 1857.

**AUX CULTIVATEURS !**

**PIERRE DUFRESNE,**  
**MARQUEMONT DE CHAUSSEURE,**  
**A BON MARCHÉ,**  
**En GROS et en DETAIL,**  
**NO. 123.**

Coin des Rues St-Gabriel et Notre-Dame,

ENSEIGNE DE LA PETITE BOTTE ROUGE.

Septembre 1857.

**TRES RECOMMANDABLE.**

LA Librairie de M. J. B. ROLLAND se distingue très avantageusement par le plus complet et le plus grand assortiment de Livres d'Agriculture et autres, Papeteries,

Imageries, etc.,

que l'on puisse trouver à Montréal, les prix de ses Marchandises sont concurrence aux autres maisons.

Septembre 1857.

**LIVRES**  
**BON MARCHÉ.**

MANUEL ELEMENTAIRE et pratique de l'art agricole ou notions pratiques sur l'agriculture ; dédié aux maisons d'éducation et à la population rurale du Bas-Canada, par un membre du Clergé Canadien. 1 vol. in-12 de 32 pages. Broché

0 4 0

LES VIEILLES CANADIENNES ; traité élémentaire d'agriculture approuvé par la société d'agriculture du Bas-Canada, et le Surintendant de l'Instruction Publique. Par Frs. M. F. Ossaye. 1. vol. in-12 de 162 pages broché.

0 7 6

LE PARFAIT JARDINIER moderne, mis à la portée de tout le monde par M. De Salveragne 1 vol. in-12 de 168 pages.

0 7 6

LE VÉRITABLE et parfait Bouvier moderne, contenant l'art de connaître, élever, soigner et guérir tous les animaux domestiques, etc. 1 vol. in-12 de 172 pages, broché.

0 7 6

Et tous les autres livres classiques en usage dans les écoles, collèges, ainsi que toute sorte de fournitures,

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE.

127, Rue St.-Paul.

Sept. 1857.

N. B. Les municipalités de paroisse trouveront tout ce qui leur faut pour leurs bureaux : tel que Registres, Rôles d'évaluation, et de perception, blancs de compte, de Recu et de Saisie. Tel que le nouvel amendement à la loi l'exige.

**LIVRES NOUVEAUX.**

ABRÉGÉ DE

**L'Histoire du Canada,**

à l'usage des maisons d'éducation

PAR

**F. X. GARNEAU.**

1 vol. in-12, relié

18s. Od. doz

En vente chez

BEAUCHEMIN & PAYETTE.

Sept. 1857.



## Bureau d'Agriculture et de statistiques

Toronto, 28 juillet 1857.

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GENERAL a bien voulu approuver le mode de distribution du FONDS POUR L'AMELIORATION DES TERRES prescrit par l'Ordre en Conseil publié ci-dessous, dans l'espoir d'arriver par là à un emploi judicieux et économique de ce fonds.

Le premier fonctionnaire de chaque municipalité recevra du Département une circulaire donnant le chiffre de la somme mise à la disposition de la Municipalité.

Comme la saison la plus propice de l'année pour procéder aux améliorations auxquelles le fonds est destiné est proche, on recommande de faire aussitôt que possible les apprêts pour l'allocation de cet argent.

L'Ordre en Conseil est comme suit :

Il est ordonné que le Fonds provenant de la vente des terres dans chaque commune particulière ou dans tout autre Municipalité, pouvant être employé à l'usage du fonds formé en vertu de l'article 14 de la loi 16 Viet, ch. 159, et n'ayant pas encore reçu de destination, soit employé à la construction, à l'entretien, aux réparations ou à l'amélioration des routes ou ponts dans chacune de ces Communes ou autres Municipalités, respectivement, et soit, dans ce but, réparti et disposé par l'intermédiaire du Conseil Municipal de chacune de ces Communes ou Municipalités. Chacun de ces Conseils devra envoyer un rapport au bureau d'Agriculture, relativement au mode de dépenser cet argent, le PREMIER JOUR DE JANVIER ET DE JUILLET de chaque année, et en tout autre temps dans le délai de dix jours après en avoir reçu l'ordre du Département.

(Certifié)

W. H. LEE.

G. C. E.

P. M. VANKOUGHNET,

Ministre de l'Agriculture.



## Bureau d'Agriculture et de statistiques.

Toronto, 25 Juillet 1856.

### Aux Emigrants et autres Personnes cherchant des Terres à Coloniser.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL a ouvert dernièrement TROIS GRANDES LIGNES DE CHEMIN, sur le point d'être terminées, et a fait arpenter et préparer pour la colonisation les terres traversées par ces routes ou situées dans leur voisinage immédiat.

Les routes telles qu'elles sont désignées par les agents du gouvernement envoyés respectivement dans ces localités pour donner des renseignements aux colons, sont connues sous les noms de "CHEMIN DE L'OUTAOUAIS et D'OPEONGO," "CHEMIN D'ADDINGTON et CHEMIN D'HASTINGS."

### Le Chemin d'Outaouais et d'Opeongo

commence à un point sur la rivière de l'Outaouais connu sous le nom de FERRALL, un peu au-dessus du confluent Bonne Chêne, et se dirige vers l'Ouest, passant dans la partie septentrionale du comté de Renfrew.

L'administration compte relier ce chemin à une ligne projetée connue sous le nom de "Ligne de Bells," conduisant au lac Muskakoo et au lac Huron par un embranchement qui partira de la route d'Opeongo, dans la commune de Brudnell, à une distance d'environ 53 milles de la Rivière Outaouais formant avec la ligne de Bell un grand chemin ou artère principale de l'Outaouais au lac Muskakoo, d'une longueur de 171 milles passant dans le cœur du territoire de l'Outaouais et de celui de Huron, et ouvrant à la colonisation une contrée aussi riche que vaste.

Ce chemin, et le pays qu'il traverse, à présent ouvert à la colonisation, sont d'un facile accès, et l'agence pour la concession des terres dans ce district est confiée à M.

J. P. French, résidant au Mont Saint Patrice près de Renfrew, sur la route d'Opeongo, à quelques milles des terres à concéder. Pour arriver à la contrée dont M. French à l'administration, le colon doit aller de MONTREAL au haut de la Rivière de l'Outaouais jusqu'à un lieu nommé le Point Bonne Chère, de là par terre jusqu'au Township de Grattan, dans lequel est situé le Mont Saint-Patrice.

## La route d'Addington

commençant dans le Township d'Anglesea, dans la partie nord du comté d'Addington, près du village de Flint's Mills, dans Kaladar, se dirige presque en droite ligne vers le nord jusqu'à la Rivière de Madawaska, à une distance de 35 milles, et sera ensuite continuée jusqu'à son point d'intersection avec le chemin de l'Outaouais et d'Opeongo, éloigné de 25 milles.

L'agent des concessions de terres dans ce district est M. E. Perry qui, à cause de ses fonctions vient d'établir sa résidence, dans le village de FLINT'S MILLS. On a déjà arpenté et disposé pour la colonisation cinq Townships d'un terrain supérieur dans les limites de cette agence et situés au nord du lac Massanoka, s'étendant jusqu'à la rivière de Madawaska. Ces townships sont nommés respectivement Abinger, Danbigh, Ashley, Effingham, Anglesea et Barrie.

La route directe pour arriver à cette contrée part de KINGSTON dans le Haut-Canada, de là jusqu'à NAPANEE, par terre ou par eau, et ensuite vers le nord jusqu'au Township de Kaladar dans le village de FLINT'S MILLS où réside M. Perry.

## Le Chemin d'Hastings

presque parallèle à celui d'Addington, en est éloigné d'environ 32 milles en allant vers l'Ouest. Ce chemin commence dans le nord du comté d'Hastings et se dirigeant presque en droite ligne vers le nord, rencontre à une distance de 74 milles la ROUTE DE L'OUTAOUAIS et D'OPEONGO avec ses embranchements.

M. M. P. Hays, résidant dans le village d'Hasting, dernièrement appelé Madoe, à environ 23 milles nord de la Commune de Belleville, est l'agent du gouvernement pour ce district. Le chemin entre ces divers points est en bon état. La terre à concéder par la Couronne dans cette agence s'étend de 15 à 70 milles au nord du village d'Hastings. Le chemin qui traverse cette vaste campagne est praticable sur une longueur de 40 mille et le sera bientôt jusqu'à

30 milles plus loin, de sorte que les colons peuvent s'y rendre ou en revenir sans difficulté, trouver de plus un marché pour leurs produits et toutes les facilités pour le transport de leurs provisions, qu'ils trouveront en abondance dans le village d'Hastings, où réside l'agent du gouvernement.

La route la plus directe pour se rendre dans ce district, à présent accessible, part de KINGSTON, dans le Haut-Canada, de là par bateau-à-vapeur au haut de la Baie Quinté jusqu'à Belleville, à une distance de 56 milles, et ensuite par un bon chemin de 28 milles jusqu'à Hastings.

Dans le but de faciliter la colonisation du pays et de pourvoir à l'entretien des routes déjà ouvertes, le gouvernement a permis des concessions de terres gratuites, le long de ces routes, n'excédant pas CENT ACRES chacune, et faites sur demande aux agents locaux dans ces

## CONDITIONS :

Le colon sera âgé de dix-huit ans au moins.

Il prendra possession du terrain qui lui aura été alloué dans le délai d'un mois et mettra en culture dans les quatre premières années au moins douze acres de terre. Il construira une maison (d'au moins 20 pieds de long sur 18 de large,) et résidera sur sa ferme jusqu'à ce que les conditions de la concession aient été remplies. Alors seulement il aura le droit d'obtenir un titre de propriété. Les familles comprenant plusieurs colons ayant droit à ces terres et préférant résider ensemble, seront exemptes de l'obligation d'élever une maison et de résider sur chacun de leurs lots (à l'exception de celui où elles s'établiront), pourvu toutefois qu'elles aient défriché l'étendu de terre spécifiée sur chacun de ces lots. Faute de se conformer à ces conditions, on cessera d'avoir droit à la terre concédée, et elle sera vendue ou donnée à un autre.

Les chemins ayant été ouverts par le gouvernement, les colons seront requis de les tenir en bon état.

Les agents locaux dont les noms et lieux de résidence ont été déjà donnés, fourniront au colon tous les renseignements désirables.

LA MAISON EN TRONC, que le gouvernement veut voir élevée sur chaque terre concédée peut être construite en quatre jours par cinq hommes. Les voisins se font généralement un devoir d'aider les nouveaux colons à construire ces cabanes sans rétribution, et en ce cas, les frais de construction sont très peu de chose. Les toits peuvent

être recouverts d'écorce et les espaces entre les troncs remplis avec de la terre délayée et ensuite blanchie. On obtient une habitation convenable propre et aussi chaude qu'une maison en pierre.

Les terres mises à la disposition du colon se trouvent dans des parties du Haut-Canada, dont le climat et le sol permettent d'obtenir d'abondantes récoltes de blé d'hiver, d'excellente qualité et de bon poids, ainsi que tous les autres produits de fermes obtenus dans les meilleures parties de la Province et les plus anciennement cultivées.

Naturellement, dans une campagne si vaste, il se rencontre plusieurs qualités de terrains, et certaines parties offrent un sol bien supérieur à d'autres; mais les bonnes qualités dominent. Les terres longeant les trois routes dont il a été question sont à peu près semblables pour la qualité et la nature du sol, et couvertes de toute espèce de bois, les uns de bois dur, d'autres de gros sapins.

L'eau destinée aux usages domestiques est partout très-abondante, et il se trouve en divers lieux des cours d'eau et des chutes qu'on pourrait utiliser pour les fabriques.

Les terres bien boisées sont presque toujours les meilleures. Les cendres de trois acres—bien soignées et protégées contre l'humidité,—donneront un baril de potasse valant de 6 à 7 louis. Le capital nécessaire pour faire de la potasse n'est pas considérable et le procédé est à la fois simple et facilement compris.

La dépense encourue pour défricher et enclore des terres bien boisées—évaluant le prix du travail au plus haut chiffre—est d'environ QUATRE LOUIS par acre, somme que la première récolte de blé produira presque. Quant aux barres de barrières, on les trouvera en abondance sur ces terres.

De cette façon, un colon possédant un capital de 25 à 30 louis, selon le nombre de personnes de sa famille, peut se trouver bientôt à l'aise et retirer un magnifique revenu de ses premières avances. Quant à l'homme seul, capable de travailler et porté de bonne volonté, il ne lui faut guère d'autre capital que son propre bras—anné d'une hache. Il peut consacrer une partie de l'année au défrichement de sa terre, et employer les autres saisons à travailler dans les scieries de bois où il trouvera un salaire libéral.

Le climat de cette partie du pays est essentiellement bon. La neige ne tombe jamais en assez grande abondance pour empêcher les communications et, au contraire, elle permet au fermier de charrier son bois de chauffage de la forêt à sa maison pour sa provision de l'hiver prochain, de porter ses produits au marché et de faire ses provisions pour les jours à venir. Cette neige qui recouvre le pays en entier sert non-seulement

à faciliter les communications, mais elle fertilise aussi le sol.

Dans toutes les localités dont il est question, le colon trouvera toujours un bon marché pour le surplus de ses produits, car les nombreux établissements de bois épais dans ces pays, consomment en très grandes quantités les produits des fermes de toute espèce.

Au taux des progrès faits par le Haut-Canada pendant les dix dernières années, la valeur des propriétés double en moyenne chaque dix ans, sans parler des améliorations qui peuvent être faites par les colons.

Dans plusieurs comtés la valeur des terres livrées à la colonisation a quintuplé dans la même période, mais en moyenne, selon les statistiques du Haut-Canada, la valeur des propriétés double tous les dix ans et ce n'est pas trop d'espérer que ce taux se maintiendra encore pendant plusieurs années.

Les campagnes dont l'accès est facilité par ces chemins sont toutes voisines de la partie méridionale de la grande région de l'Ontario, ou comprises dans cette contrée s'étendant le long des lacs Huron et Nipissing et de la Rivière de l'Ontario—pays immense dont les ressources demandent à présent et obtiendront rapidement le plus vaste développement.

LA CONTRÉE DE L'ONTOARIO, située au sud du lac Nipissing et de la grande Rivière de l'Ontario et renfermant la plus grande partie des terres livrées à la colonisation, pourrait nourrir au besoin une population de huit millions d'habitants, et devient l'objet de l'attention générale à mesure que se remplissent les parties les plus occidentales du Canada.

Le Parlement du Canada a pendant sa dernière session octroyé une chartre à une compagnie pour la construction d'un chemin de fer, passant à travers ce pays de l'Ontario, des bords du lac Huron jusqu'à la ville de l'Ontario, et de là se dirigeant vers l'Est. On a de plus commencé à étudier la Rivière de l'Ontario avec le pays qui l'avoisine. Ces études, qui seront terminées dans le courant de l'année, ont pour but de s'assurer s'il est possible de rendre la rivière de l'Ontario navigable et, par quels moyens on pourrait le relier au lac Huron de manière à permettre aux bâtimens de se rendre par cette route abrégée des eaux les plus occidentales dans celle du Saint-Laurent et de l'Océan. S'il est fait allusion à ces travaux projetés, c'est pour faire voir que l'attention du gouvernement, du parlement et du peuple du Canada s'est tournée vers cette partie importante de la Province.

P. M. VANKOUGHUET,  
Ministre de l'Agriculture.

Novembre 1857.